

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

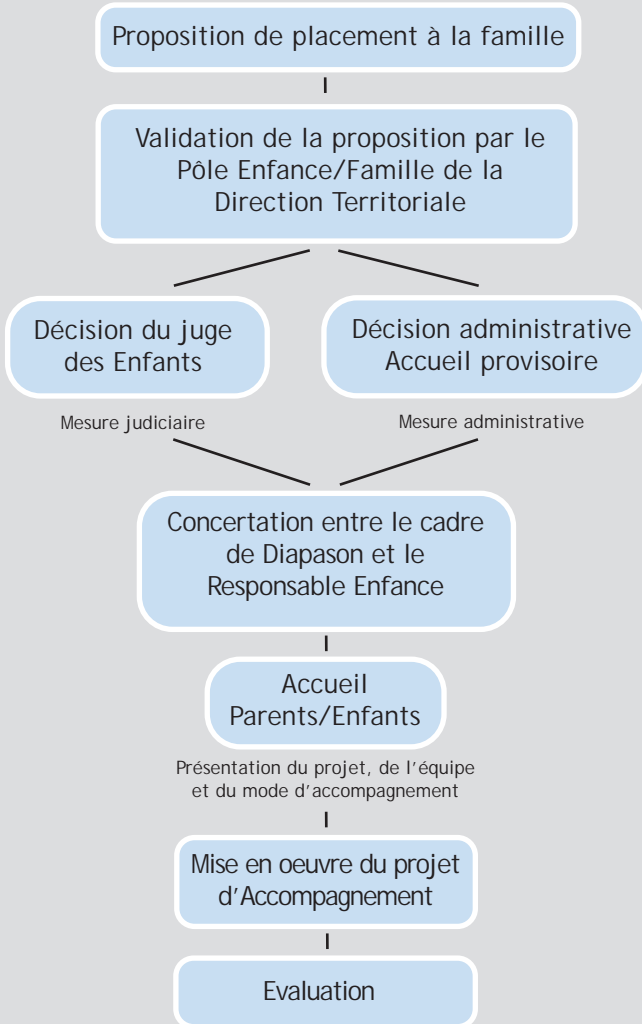
Cadre Supérieur Socio - Educatif

Cadre Socio - Educatif

Psychologue

Educateurs

Déroulement de la Mesure



Plan d'accès



Métro : Hellemmes

CONTACTS

Maison de l'Enfance
et de la Famille
Métropole Lille

Service DIAPASON
21 bis, rue Delemazure
59260 HELLEMES
Tél. 03.20.67.09.33
Portable : 06.71.59.34.96
Mail : meflille@epdsae.fr

www.epdsae.fr

DIAPASON

Métropole Lille



Maison de l'Enfance et de la Famille
Métropole Lille



93, rue d'Esquermes - 59000 Lille
Tél. 03.20.93.53.61 - Fax : 03.20.93.21.25
Mail : meflille@epdsae.fr

Dans le cadre de sa mission de service public, l'Établissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Éducation (EPDSAE) accueille sans discrimination des enfants et des adultes pour lesquels il assure un accompagnement dans trois grands secteurs de l'Action Sociale : la Protection de l'Enfance, le Handicap, l'Insertion.

La Maison de l'Enfance et de la Famille Métropole Lille est un établissement de l'EPDSAE. Elle propose un nouveau mode d'accompagnement : DIAPASON.



Qu'est-ce que DIAPASON ?

DIAPASON propose une alternative à la séparation en soutenant l'enfant dans son milieu familial.

Il favorise le développement des compétences parentales, en prenant en compte le parcours des personnes.

Cette action s'amorce à partir d'une mise en situation des parents auprès de leurs enfants à travers les actes de la vie quotidienne.

Qui est concerné ?

Le service DIAPASON intervient après une décision, du Juge des Enfants ou dans le cadre d'une mesure administrative, confiant le mineur à l'Aide Sociale à l'Enfance, en autorisant un droit d'hébergement en famille, au quotidien.

Il peut accompagner 30 mineurs, de la naissance à 18 ans, hébergés au domicile familial.



Le service DIAPASON intervient sur la Direction Territoriale Métropole Lille.

Missions

Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, DIAPASON a pour missions :

Garantir un soutien éducatif à l'enfant. Il veille à la sécurité physique et affective de l'enfant, à sa santé, à son développement, à son éducation et sa socialisation. Il est garant des conditions de vie matérielles offertes à l'enfant.

Etayer les fonctions parentales. Les professionnels s'appuient sur la responsabilité des parents. Il s'agit de mettre en situation les parents auprès de leur(s) enfant(s), au travers des actes de la vie quotidienne.

Favoriser le lien parent/enfant en prenant appui sur les compétences et responsabilités de chacun.

Modalités d'intervention

DIAPASON

Intervient au domicile familial (365 jours/an)

Assure une permanence téléphonique entre les familles et les professionnels (24 h/24)

Accueille l'enfant en cas de besoin ponctuel en internat

Informe la Direction Territoriale des faits marquants concernant l'enfant et sa famille